



Ville de Thorigny sur Marne

Rapport du Budget Primitif 2023

I - BUDGET VILLE

1 - CONTEXTE ET PRIORITES DU BUDGET PRIMITIF 2023

La loi de finances ainsi que les dernières prévisions projettent une inflation qui resterait élevée en 2023 avec des impacts certains sur les finances locales, tant sur les dépenses (revalorisation point d'indice / SMIC, indexation des contrats, renchérissement des investissements) que sur les recettes (fiscalité assise sur les valeurs locatives).

Inflation	2022	2023
PLF 2023 (sept 2022)	+5,4%	+4,3%
Programme de stabilité (juillet 2022)	+5,0%	+3,2%
OCDE (Nov 2022)	+5,9%	+5,7%
FMI (octobre 2022)	+5,8%	+4,6%
INSEE (sept 2022)	+5,3%	
Banque de France (sept 2022)	+5,8%	+4,7%
Com. Européenne (juillet 2022)	+5,9%	+4,1%
OFCE (juillet 2022)	+5,3%	+4,1%

La situation conjoncturelle est pessimiste notamment à cause de l'inflation généralisée, des coûts de l'énergie qui atteignent des sommets, d'une croissance en berne et l'installation d'un phénomène de stagflation (Croissance nulle et inflation élevée).

Ce contexte exceptionnel a fait perdre de la capacité d'autofinancement à la Commune. Pour autant :

1/ La Commune ne viendra pas augmenter les taux communaux, une des dernières marges de manœuvre dont disposent encore les collectivités

2/ La Commune met en place un pacte anti-inflation sur les tarifs des services aux usagers. En effet, dans un contexte d'augmentation de toutes les prestations, dont les tarifs de l'énergie, de nourriture et de coût salarial (augmentation du point d'indice, du SMIC et autres réformes), la Municipalité de Thorigny-sur-Marne a fait le choix de maintenir les tarifs des repas, des accueils de loisirs et des activités péri et extra-scolaires tout en y intégrant la fourniture de goûters à la fois équilibrés, de meilleure qualité et en quantité supérieure à l'existant. Ce pacte est le fruit d'un travail extrêmement pointu d'analyse et de refonte et modernisation de la situation actuelle. Le nouveau portail famille permettra non seulement une gestion directe plus efficace et durable pour les familles mais aussi de réformer le système des réservations afin de mieux gérer l'absentéisme et les surcoûts salariaux qu'il engendre ainsi que de réduire le gaspillage alimentaire, et réduire les risques d'impayés via le prépaiement.

C'est à la condition de cette réforme que la Ville est en mesure de n'augmenter aucun tarif des repas et des UTA qui resteront identiques aux années précédentes.

La Commune a par ailleurs pris soin de négocier au plus juste tous les avenants liés aux augmentations inflationnistes (marchés techniques, marchés de denrées alimentaires etc...)

3/ La Commune maintient ses services publics et le niveau de leur qualité. Ainsi et par exemple, dans le cadre de mouvements de personnels naturels (retraite, mutations externes), la Commune a décidé de procéder aux remplacements idoines pour maintenir un niveau de service comparable (au scolaire, au CCAS, aux techniques etc...).

En outre, elle produira l'effort financier de recruter dans les services sensibles comme la petite enfance (par exemple une EJE pour le RPE). Les actions traditionnelles vers l'enfance la jeunesse et le public fragile sont maintenues (séjours jeunesse, mini camps, sorties centre social...). La saison culturelle propose des artistes de renom dont le coût des spectacles a été étudié au plus près et au plus juste, avec des actions hors les murs et en complément d'une politique d'animation forte. Dans un registre différent, mais toujours pour maintenir et améliorer ce volet qualitatif, la Collectivité a pris soin également de conserver un niveau de formation pour les agents (cycle d'un an de formation des encadrants intermédiaires par exemple).

4/ La politique d'investissement sur le mandat reste ambitieuse avec un attachement fort sur la transition écologique (programmation « verte » et opérations à économie d'énergie) et des subventions récompensant cet effort d'investissement pour rattraper le retard des dépenses d'équipement passées sont d'ores et déjà notifiées et / ou en cours.

Cette politique d'investissement est également multiple puisque des opérations phares touchent tant le secteur des bâtiments communaux avec des rénovations importantes (ancienne poste), que les espaces publics (plantations, ilots de fraîcheurs mais aussi voirie), la sécurité (vidéo surveillance), la flotte automobile moins polluante avec un focus sur les écoles et les aires de jeux et de sport.

2 – LES REPORTS DE L'EXERCICE 2022

A - Les résultats de l'exercice 2022

En synthèse, les sections de fonctionnement et d'investissement se solderaient par un fonds de roulement de 2,3M€

Après la prise en considération des restes à réaliser, le résultat net de l'exercice 2022 serait de 0,77M€

	Résultats 2022
Section de fonctionnement	2 077 122
Section d'investissement	252 535
Estimation fonds de roulement au 31/12/2022	2 329 657
RAR 2022 dépenses	3 159 685
RAR 2022 recettes	1 605 925
Estimation résultat net au 31/12/2022	775 897

B - L'affectation des résultats 2022

Le résultat prévisionnel de fonctionnement 2022 repris sur les estimations budgétaires 2023 doit en priorité couvrir le solde négatif des restes-à-réaliser net du résultat d'investissement. Ainsi, les résultats repris seraient les suivants :

Excédent section d'investissement 2022	252 535
Déficit section d'investissement 2022	-
RAR 2022 dépenses	3 159 685
RAR 2022 recettes	1 605 925
Besoin de financement RAR	1 553 760
Besoin de financement total section d'investissement	1 301 225
Résultat de fonctionnement affecté à l'investissement 2023 (article 1068)	1 301 225

Résultat de fonctionnement 2022	2 077 122
Résultat de fonctionnement affecté à l'investissement (article 1068)	1 301 225
Résultat de fonctionnement 2022 affecté au fonctionnement 2023	775 897

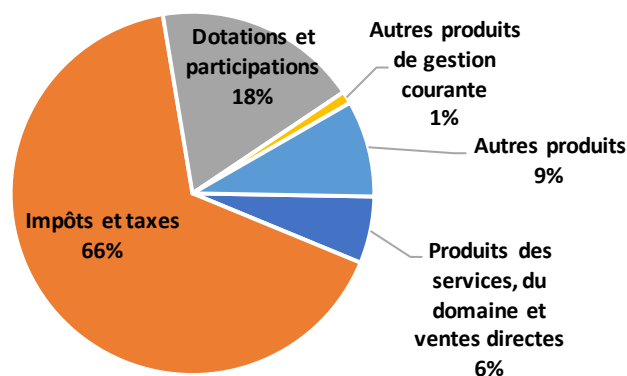
3 - RESSOURCES ET CHARGES DU BUDGET PRIMITIF 2023

A- Section de Fonctionnement : 13,74 M€

1- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Produits des services, du domaine et vent	1 033 981	830 364 -	203 617	-20%
Impôts et taxes	8 405 934	9 095 291	689 357	8%
Dotations et participations	2 642 007	2 472 297 -	169 710	-6%
Autres produits de gestion courante	124 640	148 631	23 991	19%
Autres produits	1 166 040	1 193 606	27 566	2%
Total recettes de fonctionnement	13 372 602	13 740 189	367 587	3%

Répartition des recettes de fonctionnement proposées pour 2023



Elles sont principalement constituées par :

- Les produits des services et du domaine

	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Concessions des cimetières	9 000	12 000	3 000	33%
Droits de stationnement et de location	64 757	40 031 -	24 726	-38%
Redev.et droits services culturel	13 827	12 000 -	1 827	-13%
Redev.et droits services sportif et de loisir	252 792	146 000 -	106 792	-42%
Redev.et droits des services à caractère so	215 081	170 860 -	44 221	-21%
Redev.et droits des services périscolaires	384 932	365 000 -	19 932	-5%
Remboursements de frais	87 027	75 973 -	11 054	-13%
Autres recettes du chapitre	6 565	8 500	1 935	29%
Total produits des services, du domaine et	1 033 981	830 364 -	203 617	-20%

- Les impôts et taxes

	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Contributions directes	7 125 636	7 767 399	641 763	9%
Attribution de compensation	86 578	74 393 -	12 185	-14%
Fonds solidarité com. Région IDF	557 963	570 866	12 903	2%
DMTO	450 130	500 000	49 870	11%
Taxe sur l'électricité	178 368	178 368	-	0%
Taxe locale sur la publicité extérieure	6 134	3 700 -	2 434	-40%
Autres recettes du chapitre	1 125	565 -	560	-50%
Total impôts et taxes	8 405 934	9 095 291	689 357	8%

Depuis 2018, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives des locaux d'habitation, des locaux industriels et du foncier non bâti est calquée sur la variation sur un an au mois de novembre de l'indice des prix à la consommation harmonisés.

En novembre 2022, la progression sur un an de l'IPCH s'établit à 7,1%. La ville bénéficiera donc d'une revalorisation record de ses valeurs locatives.



- Les dotations, subventions et participations

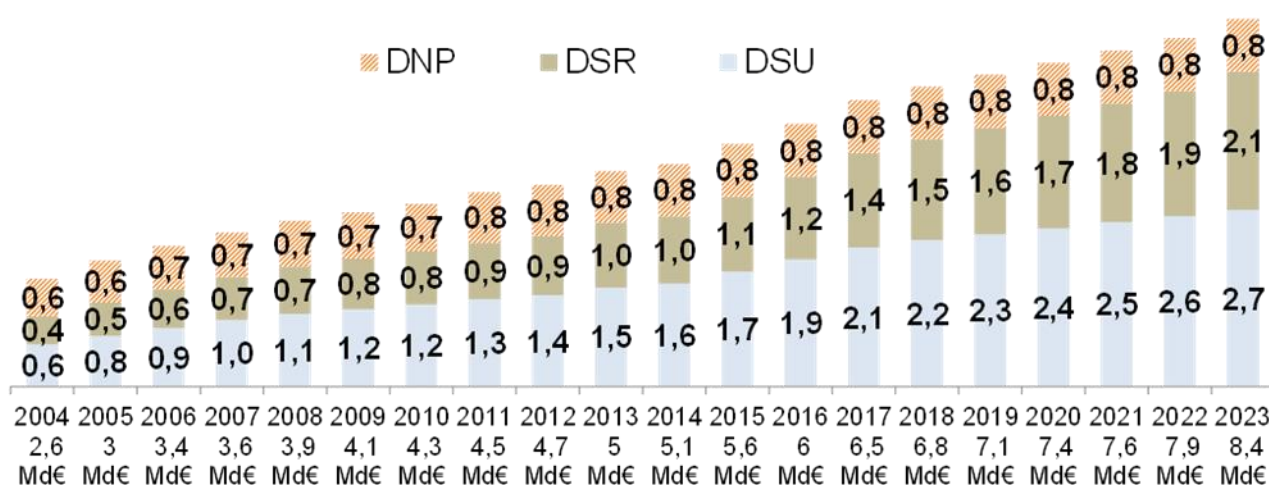
	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Dotation forfaitaire	1 291 687	1 291 787	100	0%
Dotation de solidarité urbaine (DSU)	221 313	221 313	-	0%
Dotation nationale de péréquation (DNP)	162 357	164 171	1 814	1%
FCTVA sur dépenses d'entretien	7 500	16 691	9 191	123%
État	67 732	6 000 -	61 732	-91%
Départements	265 279	146 000 -	119 279	-45%
Autres Organismes	556 098	556 499	401	0%
Compensations	70 041	69 836 -	205	0%
Total dotations et participations	2 642 007	2 472 297 -	169 710	-6%

Focus sur l'augmentation des enveloppes de DGF ;

La LFI 2023 prévoit une augmentation des enveloppes de péréquation de 180 M€ contre 190 M€ en 2022 (+90 M€ pour la dotation de solidarité urbaine (DSU) et +200 M€ pour la dotation de solidarité rurale (DSR) dont 60% a minima sur la part péréquation)

Historiquement, l'augmentation est financée par l'écêtement de la dotation forfaitaire. Cet écêtement s'applique aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur à 85% de la moyenne des communes. L'écêtement de la dotation forfaitaire des communes est suspendu en 2023.

Dotations de péréquation de la DGF - Milliards d'euros



- Les autres produits de gestion courante et autres produits

	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Revenu des immeubles	93 735	83 084 -	10 651	-11%
Redevance versée par les fermiers et concessionnaires	5 200	5 500	300	6%
Autres produits divers de gestion courante	25 705	60 047	34 342	134%
Total autres produits de gestion courante	124 640	148 631	23 991	19%

	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Résultat reporté	896 049	775 897 -	120 151	-13%
Opérations d'ordres	39 481	11 026 -	28 455	-72%
Atténuations de charges	15 000	48 188	33 188	221%
Produits exceptionnels	165 510	358 495	192 985	117%
Reprises sur provisions	50 000	- -	50 000	
Total autres produits de fonctionnement	1 166 040	1 193 606	27 567	2%

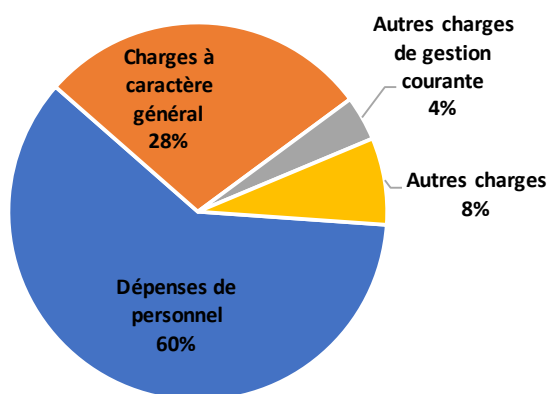
2-LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Dépenses de personnel	8 140 993	8 202 726	61 733	1%
Charges à caractère général	3 098 344	3 880 079	781 735	25%
Autres charges de gestion courante	534 611	503 596 -	31 015	-6%
Autres charges	1 598 654	1 153 788 -	444 866	-28%
Total charges de fonctionnement	13 372 602	13 740 189	367 587	3%

Les principales charges de fonctionnement sont :

- Les charges de personnel : 8,2M€

Répartition des dépenses de fonctionnement proposées pour 2023



BP 2023

Rémunération	5 720 642
<i>Personnels titulaires</i>	3 533 500
<i>Personnels non titulaires</i>	2 121 142
<i>Apprentis et emplois aidés</i>	66 000
<i>Autres personnels extérieurs</i>	
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	2 085 934
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	264 000
Autres charges sociales	132 150
Total dépenses de personnel	8 202 726

- Les charges à caractère général : 3,8 M€

	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Achats de prestations de services	600 771	691 215	90 444	15%
Fluides	636 329	1 133 507	497 178	78%
Alimentation	37 090	31 250 -	5 840	-16%
Autres fournitures non stockées	10 120	14 260	4 140	41%
Fournitures d'entretien et de petit équi	100 295	103 950	3 655	4%
Autres fournitures	254 840	264 369	9 529	4%
Contrats de prestations de services	175 007	179 000	3 993	2%
Locations	28 610	30 110	1 500	5%
Charges locatives de copropriété	14 915	8 300 -	6 615	-44%
Entretien et réparations	460 881	564 945	104 064	23%
Primes d'assurance	29 310	36 010	6 700	23%
Etudes et recherches	960	25 500	24 540	2556%
Autres services extérieurs	137 229	141 436	4 207	3%
Rém.d'intermédiaires et honoraires	110 444	93 360 -	17 084	-15%
Publicité, publications, relations publiq	201 959	223 225	21 267	11%
Transports de biens et collectifs	34 227	41 200	6 973	20%
Déplacements, missions et réceptions	13 870	16 500	2 630	19%
Frais postaux et frais de télécommunica	74 250	76 850	2 600	4%
Services bancaires	991	4 200	3 209	324%
Concours divers	6 200	6 000 -	200	-3%
Frais de nettoyage des locaux	91 491	88 142 -	3 349	-4%
Remboursements de frais	22 079	47 500	25 421	115%
Impôts et taxes	56 477	59 250	2 773	5%
Total charges à caractère général	3 098 344	3 880 079	781 735	25%

- Les autres charges de gestion courante : 0,5 M€

	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Redev. concessions, brevets, licences	34 408	64 650	30 242	88%
Indemnités, frais de mission et de form.	149 997	173 000	23 003	15%
Pertes sur créances irrécouvrables	56 972	13 000 -	43 972	-77%
Contributions obligatoires	22 914	23 300	386	2%
Caisse des écoles	43 800	63 000	19 200	44%
CCAS	132 500	82 500 -	50 000	-38%
Subv. de fonct. aux assos. Et org. Privés	83 735	74 350 -	9 385	-11%
Autres charges du chapitre	10 285	9 796 -	489	-5%
Total autres charges de gestion courante	534 611	503 596 -	31 015	-6%

- Les autres charges : 1,1 M€

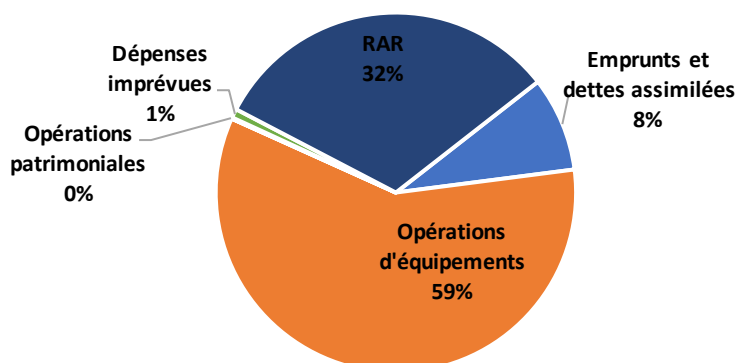
	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Résultat reporté		-	-	
Atténuations de produits (FPIC)	138 325	133 325 -	5 000	-4%
Charges financières	139 300	180 000	40 700	29%
Charges exceptionnelles	100 178	55 050 -	45 128	-45%
Dépenses imprévues	10 000	10 450	450	4%
Dotations aux provisions	6 000	- -	6 000	
Auto-financement	868 700	230 051 -	638 649	-74%
Opérations d'ordre	336 151	544 912	208 761	62%
Total autres charges de fonctionnement	1 598 654	1 153 788 -	444 866	-28%

B- Section d'investissement : 9,94 M€

1- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Emprunts et dettes assimilées	764 114	845 700	81 586	11%
Opérations d'équipements	4 826 271	5 843 819	1 017 548	21%
Autres immobilisations financières	15 086	-	15 086	
Opérations patrimoniales	960	559 -	401	-42%
Opérations d'ordres	39 481	11 026 -	28 455	-72%
Dépenses imprévues	80 000	80 000	-	0%
RAR	2 360 272	3 159 685	799 413	34%
Total dépenses d'investissement	8 086 184	9 940 789	1 854 605	23%

Répartition des dépenses d'investissement proposées pour 2023



Les dépenses d'investissement engagées sur l'exercice précédent et qui ont fait l'objet de reports soit Les restes à réaliser pour un montant de 3,1 M€ se décomposent comme suit :

Frais d'études 365k

Concession informatique 34,9k

Acquisition terrains nus 450k

Acquisition terrains bâtis 415k

Aménagement espaces verts urbains 47k

Travaux Hôtel de ville 270k

Travaux bâtiments scolaires 42,5k

Travaux bâtiments divers 367,7k

Réseaux de voirie 216,6k

Installations et équipements de voirie 26,9k

Réseaux câblés 119,9k

Réseaux d'électrification 500k

Installation, matériel et outillage technique 65k

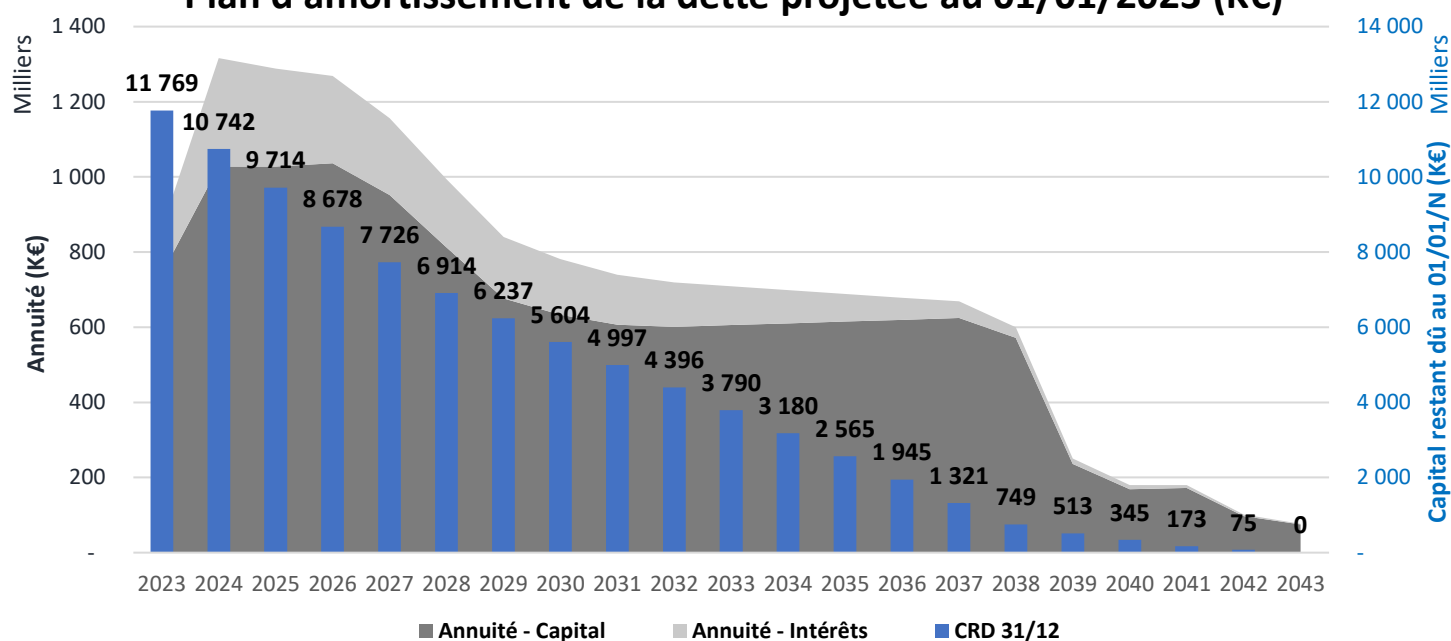
Agencement et aménagement divers 47,8k

Matériel de transport 116,3k

Matériel de bureau et informatique 55k

L'état d'extinction de la dette

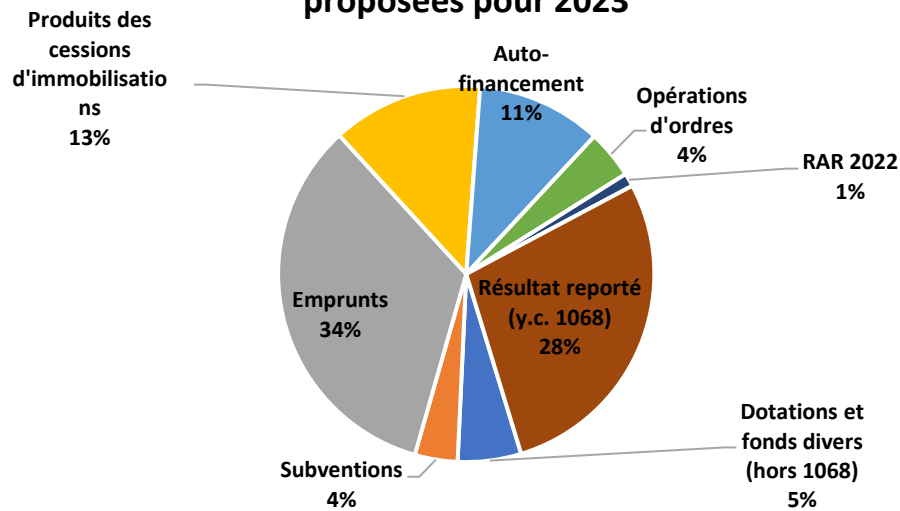
Plan d'amortissement de la dette projetée au 01/01/2023 (K€)



2-LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

	Budget 2022 (BP+DM)	BP 2023	Evolution 2022-2023	
			€	%
Dotations et fonds divers (hors 1068)	441 343	505 000	63 657	14%
Subventions	297 178	1 325 375	1 028 197	346%
Emprunts	2 731 580	3 793 535	1 061 955	39%
Opérations d'équipements			-	
Participations financières		30 822	30 822	
Produits des cessions d'immobilisations	1 050 000	350 850	- 699 150	-67%
Opérations patrimoniales	960	559	- 401	-42%
Auto-financement	868 700	230 051	- 638 649	-74%
Opérations d'ordres	336 151	544 912	208 761	62%
RAR 2022	92 525	1 605 925	1 513 400	1636%
Résultat reporté (y.c. 1068)	2 267 747	1 553 760	- 713 987	-31%
Total recettes d'investissement	8 086 184	9 940 789	1 854 605	23%

Répartition des recettes d'investissement proposées pour 2023



Les subventions d'investissement attendues sur 2023 qui ont fait l'objet de notification seront versées sur présentation d'un état des mandatements (factures payées)

- **FAC Fonds aménagement communal (département 77) – 1M€**
Enveloppe totale pour 3 ans pour le subventionnement de la réhabilitation du bâtiment historique de l'ancienne Poste et la réhabilitation du gymnase.
- **DETR 2022 Dotation d'équipement des territoires ruraux – 166 875€**
Réhabilitation de l'ancienne poste
- **Dispositif Stratégie Régionale Energie Climat (Région) – 150 000€**
Financement du projet de modernisation de l'éclairage public – remplacement de luminaires
- **Produits des amendes de police – 8 500€**

Les recettes d'investissement engagées sur l'exercice précédent et qui ont fait l'objet de reports soit Les restes à réaliser pour un montant de 1,55M€ se décomposent comme suit :

- Emprunt pour financer les dépenses d'investissement 2022 – **1,5M€**
- DETR 2020 – Mise en place de la vidéosurveillance en centre-ville – **99 255€**
- Subvention Région – programme Alvéole **5 247€** et Budget participatif écologique - **1 423€**

Arrêté préfectoral du 9 mars 2023 - assiette des dépenses éligibles au FCTVA.

Les dépenses d'investissement éligibles au FCTVA s'élèvent 1 747 262,73€ pour l'exercice 2022, le montant de l'attribution 2023 est fixé 286 620,94€.

Les subventions d'équipements en cours d'instruction qui n'ont pas encore fait l'objet de notification :

- **CAR Contrat d'aménagement régional (Région) – 1M€** (délibération du Conseil municipal du 02/02/23)

Dotation pour les opérations de réhabilitation du Moustier avec le presbytère et réhabilitation de l'ancienne poste

2023 = 100 000 € espéré

2024 = 325 000 € espéré

2025 = 575 000€ espéré

- **DSIL 2023** (délibération du Conseil municipal du 02/02/23)

Ilots de fraîcheur cours oasis 100 000€ espéré

Eclairage public 49 887 € espéré

- **Fonds vert**

Ilots de fraîcheur - cours oasis : 100 000€ espéré (en cours de déposition avant le 15/03) Pas de délibération nécessaire

Modernisation de l'éclairage public : 284 600 € espéré (en cours de déposition avant 15/03) Pas de délibération nécessaire

- Région programme « 100 ilots de fraîcheur » (dossier à monter) 120 000€ espéré
- Région « bouclier sécurité » vidéo protection 32 381 € (délibération du Conseil municipal du 29/03/2023)
- Région « alvéole » (abri vélo) : 5247 € espéré
- Agence de l'Eau Seine et Normandie : cours oasis ilot de fraîcheur 40 000 € espéré. (Dossier à monter, il faut être en phase AVP)

II - BUDGET ANNEXE SAUVIERES

1- CONTEXTE ET PRIORITES DU BUDGET PRIMITIF 2023

Créé le 26 juin 2018, ce budget annexe a eu pour objet l'acquisition de 5 parcelles pour 850 000€ financée par un emprunt de même montant.

Les années suivantes le budget a été équilibré par des avances du budget Ville.

En 2023, outre les écritures comptables d'ordre et de stocks, le remboursement de l'emprunt (850 000€) et les avances du budget principal, il a été acté la vente de ces terrains par la délibération n°2022-06-092 au conseil municipal du 29 septembre 2022.